



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## taxe locale d'équipement

Question écrite n° 5891

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, sur la taxe locale d'équipement. Des cabinets spécialisés démarchent les entreprises construisant un bâtiment afin que ces entreprises aient recours à leurs services. Dans un de ces démarchages, il est indiqué par un de ces cabinets que 34 % des avis de taxe locale d'équipement donnent lieu à un dégrèvement, « chiffre confirmé par notre expérience sur plusieurs milliers d'études » poursuit ce cabinet dans la lettre de démarchage. Il souhaiterait connaître le pourcentage des avis de taxe locale d'équipement donnant lieu à dégrèvement ces dernières années.

### Texte de la réponse

On dénombre actuellement 625 000 taxations par an, générées par des autorisations d'urbanisme comprenant non seulement les permis de construire initiaux mais également les permis de construire modificatifs nécessitant un complément de taxation. L'ensemble des dégrèvements est estimé à moins de 10 % du nombre des taxations précitées. Ces dégrèvements résultent, selon le cas, d'abandon, de modification ou de réduction du projet initial.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5891

**Rubrique :** Impôts locaux

**Ministère interrogé :** Budget

**Ministère attributaire :** Égalité des territoires et logement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2012](#), page 5301

**Réponse publiée au JO le :** [25 décembre 2012](#), page 7898